

Attestation d'assiduité Stage - Année 2023-2024 Période (P1) du 10 /10/2023 au 22/12/2023.

A déposer par l'étudiant sur le Moodle Université de Lille (onglet INSPE -M2 -Stage CPE)
avant le **27 décembre 2023**

L'absence de dépôt entraînera automatiquement une déclaration d'absence injustifiée au stage et à l'invalidation de l'UEC

Cadre à compléter par l'étudiant

Nom :

Prénom :

Numéro étudiant :

Discipline :

Lieu de stage :

Nom et adresse de l'établissement (en majuscules) :

Volume de stage à réaliser :

Temps plein : (320h / 2 jours de stage par semaine)

Stage aménagé * : 240 h 160 h 80 h

(*) L'étudiant présente l'avis favorable reçu par la commission pour sa demande d'aménagement de stage

Cadre réservé au CPE d'Accueil

Semaine	Total d'heures effectuées
Semaine du 10/10 au 13/10/2023	<input type="text"/>
Semaine du 17/10 au 20/10/2023	<input type="text"/>
Semaine du 06/11 au 10/11/2023	<input type="text"/>
Semaine du 13/11 au 17/11/2023	<input type="text"/>
Semaine du 20/11 au 24/11/2023	<input type="text"/>
Semaine du 27/11 au 01/12/2023	<input type="text"/>
Semaine du 04/12 au 08/12/2023	<input type="text"/>
Semaine du 11/12 au 15/12/2023	<input type="text"/>
Semaine du 18/12 au 22/12/2023	<input type="text"/>
Total des heures de stage sur la période (P1) du 06/11 au 22/12/2023 :	<input type="text"/>

Fait à

Signature du CPE d'Accueil

Le

Cadre réservé au Chef d'établissement

Je soussigné(e) Mme / M

Chef d'établissement du
collège / lycée

atteste que M./Mme

a été présent(e) avec assiduité au stage.

a été absent(e) aux dates suivantes :

Fait à

Le

Signature et cachet du Chef d'établissement